Document de travail

Notes et analyses de l'ITCEQ

n° 67 Décembre 2020

Les déterminants du taux de chômage

analyse sur données de panel et application pour le cas de la Tunisie

Imed BEN RABAH



Le présent document est la propriété de l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Études Quantitatives (ITCEQ). Toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, de la présente publication, faite sans l'autorisation écrite de l'ITCEQ, est considérée comme illicite et constitue une contrefaçon.

Les résultats, interprétations et conclusions émis dans cette publication sont ceux de(s) auteur(s) et ne devraient pas être attribués à l'ITCEQ, à sa Direction ou aux autorités de tutelle.

Ce document est réalisé dans le cadre du programme d'activité de l'ITCEQ, au sein de la Direction Centrale des Etudes Sociales, par M. Imed BEN RABAH sous la supervision de Mme Samira CHEBAANE.

Table des matières

I. Panel et consolidation du choix des variables 3
II. Les déterminants du chômage en Tunisie 6
III. Conclusion
Annexe : Indicateur de rigidité de l'emploi14
Bibliographie
Liste des tableaux et graphiques
Tableau 1 : Validation du choix des variables
Tableau 2 : Les résultats de l'estimation du modèle I et II:
Tableau 3 : Résultats des régressions
Tableau 5 : Evolution des occupés (en milliers) selon le type de contrat
Tableau 7 : Classement des indicateurs relatifs au marché du travail en Tunisie
Figure 1 : Taux d'insertion des bénéficiaires des programmes d'emploi (2006-2015) (en %)
Figure 2 : Evolution des entreprises par taille
Figure 3 : Evolution de l'économie non observée

Depuis longtemps, en Tunisie le problème du chômage ne cesse d'occuper les esprits des gouvernements qui se sont succédé. Et malgré tous les efforts fournis à travers les politiques actives de l'emploi, le taux de chômage reste toujours à un niveau très élevé. Aujourd'hui, le gouvernement se trouve devant un sérieux dilemme à savoir : continuer à supporter les coûts des politiques actives de l'emploi sans réaliser de résultats ou entreprendre des réformes structurelles sur le fonctionnement du marché du travail ?

Ce document se propose d'étudier et d'analyser le marché du travail tunisien en tenant compte de deux aspects : l'aspect économique et l'aspect institutionnel. En effet, ces deux approches complémentaires, constituent une méthode intéressante pour comprendre le fonctionnement du marché de l'emploi en Tunisie.

La méthodologie suivie dans ce document, consiste à réaliser des régressions linéaires sur des données de panel afin de voir quelles sont les variables qui agissent sur le taux de chômage. Ainsi notre investigation empirique¹ sur les déterminants du marché de l'emploi nous a permis de recenser les variables suivantes qui agissent sur le taux de chômage :

- Des variables à caractère économique (PIB, salaire moyen, inflation, taux d'intérêt réel, coin fiscal et la productivité du travail).
- Des variables d'ordre institutionnel (réglementation du marché de l'emploi).

Tableau 1: Validation du choix des variables

Etude	Indicateur de performance	Indicateur de rigidité de l'emploi	Variable de contrôle
Bertola (1990)	Taux d'emploi ; Taux de chômage; Heures ouvrées	Classement établi par l'auteur	Taux de chômage ; IPC ; variables indicatrices temporelles ; croissance du PIB.
Scarpetta (1996)	Chômage structurel	Classement OCDE	Facteurs conjoncturels. Régimes d'indemnisation des chômeurs ; système de négociation collective; coin fiscal ; poids relatif du commerce extérieur Taux d'intérêt réels.

.

¹ Voir tableau 1.

Etude	Indicateur de performance	Indicateur de rigidité de l'emploi	Variable de contrôle
Lazear (1990)	Emploi en pourcentage de la population; taux d'activité; taux de chômage; nombre d'heures ouvrées par semaine	Séries chronologiques des indemnités de licenciement et durée de préavis en mois (ouvriers ayant 10 ans d'ancienneté)	Indemnités de licenciement et délai de préavis (aprés 10 ans d'ancienneté pour les deux variables) et tendance temporelle quadratique.
Nickell et Layard (1999)	Chômage de longue et courte durée (logarithme)	Classement OCDE	Régimes d'indemnisation des chômeurs. système de négociation collective; taux d'imposition global; taux de variation de l'inflation,
Elmeskov et al (1998)	Chômage structurel (NAWRU)	Classement OCDE (LPE) modifié par les auteurs	Régimes d'indemnisation des chômeurs. système de négociation collective ; coin fiscal ; salaires minimaux.

Dans le cadre de ce travail, nous utilisons des données annuelles et nos sources de données sont l'Institut Tunisien de la Compétitivité et des Etudes Quantitatives, l'Institut National des Statistiques, la Banque Centrale de Tunisie, le Fond Monétaire International et la base de données de la Banque Mondiale.

Pour la suite du travail, les variables suivantes seront retenues:

- Tx_Ch : Taux de chômage.

- IRE : Indice de rigidité de l'emploi (calculé dans le chapitre précédent).

- SM : salaire moyen (en ppa).

- PIB : PIB à prix constant.

- Tx_Int : taux d'intérêt réel.

- Prod : productivité du travail.

- Tx_Change : taux de change.

- C_fiscal : coin fiscal.

- inf : Indice des prix à la consommation

I. Panel et consolidation du choix des variables

Dans ce paragraphe, nous allons appliquer une régression linéaire sur données de panel sur 36 pays² et les neufs variables exposées précédemment. Dans cet exercice, la régression linéaire sur donnée de panel semble être l'outil le plus adapté pour mesurer l'ensemble des liaisons dynamiques à savoir : La dimension temporelle (années) et la dimension entre individus (pays).

L'équation du modèle s'écrit de la manière suivante :

$$Y_{it} = X'_{it}\beta + U_i + \delta_t + \varepsilon_{it}$$

Avec : $i = 1 \dots N$; $t = 1 \dots T$

$$X_{it} = \begin{pmatrix} x_{1it} \\ \vdots \\ x_{kit} \end{pmatrix}$$

Le modèle I s'écrit de la manière suivante :

 $Tx_Ch = f(IRE, SM, PIB, Tx_Int, ln_Prod, Tx_Change, C_fiscal, ipc)$

_

² Pays de l'OCDE en plus de la Tunisie et du Maroc.

Tableau 2 : Les résultats de l'estimation du modèle I et II:

Dependent Variable Tx_Chom Méthode : Panel Least Squares

Sample: 1981 2015 Number of groups: 36

Variables	Modèle I	Modèle II
IRE	0,317***	0,319***
	-0,003	-0,003
SM	0,09***	0,088***
	-0,003	-0,003
PIB	-0,635***	-0,063***
	-0,001	-0,001
Tx Int	0,894***	0,089***
	-0,001	-0,001
Prod	0,037***	0,036
	-0,002	-0,002
Tx Change	-0,014	-
	-0,37	-
C_fiscal	1,163***	1,169
	-0,001	-0,001
IPC	-0,028**	-0,025**
	-0,019	-0,025
Constante	-1,248***	-1,253
	-0,002	-0,002
Observations	884	892
F-stastic	p=0	p=0

(*): Signifie que la variable est significative à un seuil de 10% (**): Signifie que la variable est significative à un seuil de 5% (***): Signifie que la variable est significative à un seuil de 1%

Source : Elabore par l'auteur à partir de logiciel Stata

Globalement le modèle I est accepté puisque la probabilité de Fisher est inférieure à 5%, pour ce qui est des variables nous remarquons que :

- les variables : IRE, salaire moyen, PIB, taux intérêt réel, productivité du travail, coin fiscal et l'ipc sont statistiquement significatives au seuil de 5%.
- par contre la variable taux change n'est pas statistiquement significative au seuil de 5%, donc l'effet du taux de change sur le taux de chômage n'est pas prouvé.

Dans une deuxième étape, nous allons éliminer la variable taux de change et ne retenir que les variables significatives.

Ainsi, le modèle Il s'écrit de la manière suivante :

Dans sa globalité le modèle II est accepté car la Probabilité Fisher = 0.0000 est inferieure à 5%, les résultats de l'estimation révèlent que toutes les variables explicatives (IRE, salaire moyen, PIB, taux intérêt réel, productivité du travail, coin fiscal et l'ipc) ont leur p-value inférieur à 0.05.

L'interprétation des résultats économétriques dévoile les résultats suivants :

- La rigidité de l'emploi à travers l'indicateur « I.R.E » à un impact positif sur le taux de chômage : le coefficient « 0.31 » corrobore avec les théories économiques et les travaux empiriques³ selon lesquels la rigidité de la législation, régissant le marché de l'emploi, a un effet positif sur le taux de chômage. Ainsi plus l'indicateur « I.R.E » est élevé, indiquant une rigidité du marché de l'emploi, plus le chômage est élevé. Une réduction de « 1% » du degré de rigidité de l'emploi pourrait entraîner une réduction de « 0.31 % » du taux de chômage.

En effet, la rigidité des lois régissant le marché de l'emploi est ressentie comme un poids supporté par les employeurs qui les décourage de recruter, d'autre part, cette rigidité constitue un facteur qui contribue à la création des emplois précaire en favorisant le secteur informel comme moyen pour échapper aux contraintes d'une législation contraignante et rigide.

 L'estimation montre également qu'il existe une relation positive entre le coin fiscal « C.fiscal» et le taux de chômage. Nous avons aussi le même constat pour le salaire moyen « S.M », plus il est élevé plus le taux de chômage augmente.

5

³ Voir Layard, R; Nickell, S; Jackman, R. (2005). *Unemployment: Macroeconomic Performance and The Labour Market*. 2ème édition. Oxford: Oxford University Press.

- En examinant le coefficient de la « croissance annuelle du P.I.B », nous remarquons qu'il existe une relation inverse entre cette dernière et le taux de chômage qui peut être expliquée par la loi d'OKUN. En effet selon cette loi il faut un taux de croissance moyen supérieur à 3% pour que le nombre de chômeurs commence à diminuer, sinon le taux de chômage augmente.
- Concernant le coefficient de la variable « productivité du travail », la relation est positive entre cette dernière et le taux de chômage. En effet des études empiriques (spécifiquement pour les pays de l'OCDE) ont dévoilé que la corrélation à long terme entre productivité et taux de chômage est positive⁴.
- Le taux d'intérêt réel a un effet positif sur le taux de chômage, ainsi, toute politique monétaire visant à augmenter le taux d'intérêt par la Banque Centrale) engendrerait logiquement une hausse du coût des crédits et par conséquence provoquerait un fléchissement des investissements et donc une augmentation du taux de chômage.
- La relation est inverse entre l'inflation et le taux de chômage. Cette relation correspond parfaitement avec la théorie économique et les travaux empiriques dont essentiellement la courbe de Philips.

II. Les déterminants du chômage en Tunisie

Dans la suite de ce travail nous allons étudier le cas de la Tunisie, ainsi nous allons refaire le même travail économétrique effectué précédemment pour le cas spécifique de la Tunisie en vue de diagnostiquer les déterminants du taux de chômage. Nous allons dans ce qui va suivre effectuer une série de régressions linéaires pour faire ressortir les variables qui ont un impact sur le marché de l'emploi en Tunisie.

La régression se réalisera avec les variables suivantes sur la période allant de 1980 à 2016 :

- S.M : le salaire moyen (en parité du pouvoir d'achat).
- C.fiscal: le coin fiscal⁵.
- CHOM: Taux de Chômage en Tunisie.

⁴ Voir par exemple Pissarides C. A. et Vallanti G. (2007). "The Impact of TFP Growth on Steady-State Unemployment". International EconomicReview, vol. 48, pp. 607-640.

⁵ C'est le coût supporté par l'employeur pour un salarié moyen calculé en PPA (coût de la TVA et de l'impôt sur le revenu par rapport au salaire net).

- I.R.E : L'indice de rigidité de l'emploi (calculé par l'auteur pour la Tunisie⁶).
- T.E: Terme de l'échange⁷.
- G.PIB: Taux de croissance annuel du PIB.
- T.INT : Taux d'intérêt réel.
- PRDTY : Productivité du travail.
- CHANGE : Taux de change.
- INFL: Le taux d'inflation

Ainsi, notre modèle s'écrit de la manière suivante :

CHOM = f(I.R.E, T.E, G.PIB, T.INT, PRDTY, CHANGE, INFL)

-

⁶ Voir Annexes.

⁷ Définie comme étant le rapport de l'indice de la valeur unitaire des exportations sur l'indice de la valeur unitaire des importations, mesuré sur l'année de référence 2000.

Tableau 3 : Résultats des régressions

Dependent Variable: D(CHOM) Method: Least Squares Date: 21/09/18 Time: 10:16 Sample (adjusted): 1981 2016

Included observations: 35 after adjustments

Variable	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4	
С	-0.100377	-0.107174	-0.611436	-0.641106	
t-Statistic	(-0.319470)	(-0.342128)	(-2.356250)**	(-2.776581)***	
D(IRE)	22.94907	22.87776	26.62190	26.88037	
t-Statistic	(4.662506)***	(4.662516)***	(5.787919)***	(6.072426)***	
GPIB	-0.116249	-0.105015			
t-Statistic	(-1.074849)	(-0.969691)			
TINT	0.038534				
t-Statistic	(0.463428)*				
D(INFL)	-2.477278	-2.421266	-2.107345	-2.099354	
t-Statistic	(-2.154312)**	(-2.110244)**	(-1.851129)*	(-1.873976)*	
PRDTY	0.207985	0.178315			
t-Statistic	(1.716589)*	(1.440438)			
D(TE)		-0.039699	-0.011273		
t-Statistic		(-1.092135)	(-0.267302)		
GPIB*PRDTY			0.023350	0.024880	
t-Statistic			(1.849242)*	(2.245677)**	
D(CHANGE)			3.218427	3.566831	
t-Statistic			(1.365682)	(1.845458)*	
R-squared	0.555	0.573	0.591	0.590	
Adjusted R-squared	0.496	0.499	0.521	0.535	
Prob(F-statistic)	0.00004	0.00009	0.00005	0.00001	

(*) : Signifie que la variable est significative à un seuil de 10%
(**) : Signifie que la variable est significative à un seuil de 5%
(***) : Signifie que la variable est significative à un seuil de 1%

Source : Elaboré par l'auteur à partir du logiciel E-views.

Note: L'estimation est effectuée par les MCO.

Après avoir effectué tous les tests nécessaires⁸, nous pouvons juger que le modèle est globalement acceptable puisque la prob F-statistics est inférieure à 0.05 et les variables explicatives expliquent à 59% le modèle (R= 0.59 et R ajustée = 0.53).

Les résultats de l'estimation montrent que les variables explicatives du taux de chômage en Tunisie sont respectivement l'indicateur de rigidité de l'emploi (IRE), le PIB*PRDTY (c'est la croissance annuelle du PIB combinée avec la productivité du travail), le taux de change (CHANGE) et l'inflation (INFL).

-

⁸ Voir annexe.

En se référent à la théorie économique et à l'exercice de la régression linéaire sur données de panel effectué précédemment, nous pouvons dire que l'IRE est significatif et corrélé positivement avec le taux de chômage et l'inflation est corrélée négativement avec le taux de chômage (courbe de PHILIPS) pour le reste des variables ils sont soit non significatifs ou avec un signe qui ne correspond pas à la théorie économique.

Ainsi nous pouvons conclure que les mécanismes de l'emploi en Tunisie ne fonctionnent pas normalement et qu'il n'y a pas de logique économique au mouvement du taux de chômage et il est aujourd'hui urgent de rendre ces mécanismes fonctionnels en flexibilisant le marché de l'emploi.

En effet, sur le total des programmes d'emploi (Forsati, dignité, Amal ...) moins du tiers des jeunes bénéficiaires de ces programmes ont signé un contrat au bout du stage. Sur la période 2006 – 2015 un total de 820 milles jeunes bénéficiaires des programmes actifs de l'emploi⁹ proposés par le gouvernement, plus de 70% des stagiaires (c a d près de 574 milles) redeviennent chômeurs. De ce fait, l'activité économique en Tunisie a besoin des ces jeunes (les 574 milles) en tant que stagiaires pour le bon fonctionnement de l'activité économique, mais quand il s'agit de recrutement et de signature définitive de contrat, il existe un blocage. Sans doute, entraîné par l'excessive rigidité du code du travail tunisien et une crainte d'embauche par les employeurs.

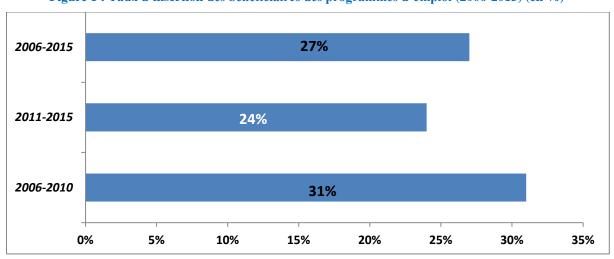


Figure 1 : Taux d'insertion des bénéficiaires des programmes d'emploi (2006-2015) (en %)

Source : Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi.

-

⁹ Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi.

Il faut donc faire en sorte que les mécanismes de l'emploi refonctionnent normalement pour pouvoir agir sur le taux de chômage. Ainsi la rigidité élevée du marché du travail tunisien forme un obstacle majeur face à toutes les politiques actives de l'emploi, la preuve que toutes ces politiques ont échoué malgré leur diversité et la multitude de ces politiques.

Pour s'en rendre compte de l'existence de rigidité excessive du marché de l'emploi en Tunisie, nous avons détecté quelques signaux forts, pouvant argumenter la thèse selon laquelle le marché du travail tunisien manque de flexibilité et constitue un obstacle au bon fonctionnement de ce dernier.

Dans ce qui suit, nous allons analyser l'évolution des occupés (en milliers) selon le type de contrat en Tunisie, par la suite nous allons de la même manière voir l'évolution des entreprises unipersonnelles et enfin nous allons analyser le secteur informel, ces signes peuvent démontrer si le code du travail constitue un obstacle au bon fonctionnement du marché du travail ou non.

Le taux des occupés sans contrats, qui sont non déclarés, représente 45% du total des occupés, ce taux élevé atteste de la rigidité du code du travail tunisien, en effet, les employeurs, pour échapper aux lois de travail ne déclarent pas un nombre important de leurs salariés.

Tableau 4 : Evolution des occupés (en milliers) selon le type de contrat

	2011	2012	
Contrat à durée déterminée (عقد لمدة محدودة)	378.1	398.2	
Contrat à durée indéterminée (عقد لمدة غير محدودة	1327.2	1389.6	
Pas de contrat (ليس مرتبطا بعقد)	1412.1	1443.6	45%
Non déclaré (غیر مصرح به)	37.9	3.0	
Total	3155.3	3234.4	_

 $Source: Enquête\ nationale\ sur\ la\ population\ et\ l'emploi\ 2012\ «\ Institut\ National\ des\ Statistiques\ ».$

Nous remarquons aussi que les entreprises individuelles évoluent au rythme le plus rapide comparées aux autres types d'entreprises. Ce type d'entreprise qui fonctionne

en théorie avec un seul travailleur indépendant cache en réalité l'activité du secteur informel¹⁰.

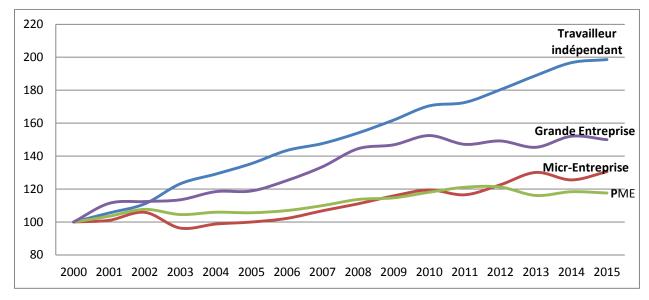


Figure 2: Evolution des entreprises par taille

Source: Répertoire National des Entreprises « Institut National des Statistiques ».

Le secteur informel ou l'économie non observée n'a cessé d'augmenter surtout à partir de l'année 1996. Ce phénomène cache un nombre d'emplois énorme qui échappe au contrôle de l'Etat et constitue un moyen utilisé par les employeurs pour échapper à la loi du travail et aux contraintes liées à l'emploi structuré. En même temps cette situation fait en sorte qu'un grand nombre de travailleurs se trouve dans une situation de précarité extrême.

¹⁰ Voir le rapport de l'OCDE : « le secteur informel en Tunisie : cadre réglementaire et pratique courantes, centre de développement de l'OCDE. Document de travail No. 80».

60,0%
40,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%
20,0%

Figure 3 : Evolution de l'économie non observée

Source: L'économie non observée en Tunisie: Notes et analyses de l'ITCEQ n-59 juin 2017.

Autre part, tous les rapports internationaux traitant cette problématique de la réglementation du marché du travail s'accordent sur le fait que le fonctionnement du marché du travail tunisien manque de flexibilité et présente une entrave au bon fonctionnement de ce dernier.

Tableau 5 : Classement des indicateurs relatifs au marché du travail en Tunisie

	Rang sur 137 pays
Efficacité du marché du travail	135
Coopération dans les relations de travail	123
Flexibilité de la détermination des salaires	128
Pratiques d'embauche et de licenciement	130
Le coût du licenciement	92

Source: The Global Competitiveness Index Report 2017–2018.

III. Conclusion

Dans la présente étude, nous avons essayé de montrer qu'en Tunisie il existe un problème de dysfonctionnement et d'imperfections du marché du travail. Cette option analytique conduit à accorder une attention particulière aux politiques du marché du travail, susceptibles d'accroître davantage l'efficacité du fonctionnement de ce dernier. Cela signifie que des politiques visant à accroître la demande de travail et réduire l'offre de travail pourraient avoir moins d'impact à cause d'un problème d'inefficacité institutionnelle du marché du travail en lui-même.

Le résultat marquant dans cette étude est que la rigidité de la réglementation du marché du travail a engendré des distorsions qui constituent un handicap au bon fonctionnement du marché du travail tunisien. Ainsi, le code du travail constitue une contrainte en matière d'embauche, de licenciement, et en matière d'adaptabilité face aux aléas du marché.

Dans ce contexte, il est recommandé d'éliminer ces « dysfonctionnements » de manière à accroître l'efficacité du fonctionnement du marché du travail; la recherche d'une flexibilité accrue du travail, rendra le bon fonctionnement des mécanismes du marché du travail en Tunisie normaux et efficaces.

Mais il faut aussi signaler que la flexibilité du travail ne signifie pas une liberté absolue pour que les employeurs licencient leur personnel. Elle signifie plutôt une plus grande vitesse d'ajustement de l'emploi et une plus grande adaptabilité à la situation du marché, elle signifie aussi une plus grande liberté d'embauche en situation favorable et elle indique aussi moins d'obstacles et d'entraves au bon fonctionnement du marché du travail. Elle favorise aussi une plus grande mobilité des travailleurs et plus de possibilités de varier l'emploi et la durée du travail en fonction de la conjoncture.

Ceci étant, la recherche de la flexibilité est sans doute indispensable mais elle n'est pas une solution miracle aux problèmes du chômage. Les réformes concernant le marché du travail sont certes importantes mais doivent s'accompagner par d'autres actions de politiques économiques. Ainsi, l'enjeu des années futures ne s'avère pas être un simple ajustement conjoncturel mais une nouvelle codification des relations de travail.

Annexe : Indicateur de rigidité de l'emploi

Tunisia

	Tunisia					
	Rigidité des contrats du travail	Rigidité du temps de travail	Obstacles à l'embauche et au	Réglementation du droit syndical	Réglementation du droit de grève	IRE
			licenciement			
	Tunisia	Tunisia	Tunisia	Tunisia	Tunisia	Tunisia
1970	0,25	0,57	0,38	0,39	0,33	0,37
1971	0,25	0,57	0,38	0,39	0,33	0,37
1972	0,25	0,57	0,38	0,39	0,33	0,37
1973	0,25	0,60	0,60	0,39	0,33	0,41
1974	0,25	0,60	0,60	0,39	0,33	0,41
1975	0,25	0,60	0,60	0,39	0,33	0,41
1976	0,25	0,60	0,60	0,39	0,33	0,41
1977	0,25	0,60	0,60	0,39	0,33	0,41
1978	0,25	0,60	0,60	0,39	0,33	0,41
1979	0,25	0,60	0,60	0,39	0,33	0,41
1980	0,25	0,60	0,60	0,39	0,33	0,41
1981	0,25	0,60	0,60	0,39	0,33	0,41
1982	0,25	0,60	0,60	0,39	0,33	0,41
1983	0,25	0,60	0,60	0,39	0,33	0,41
1984	0,25	0,60	0,60	0,39	0,33	0,41
1985	0,25	0,60	0,60	0,39	0,33	0,41
1986	0,25	0,60	0,60	0,39	0,33	0,41
1987	0,25	0,60	0,60	0,39	0,33	0,41
1988	0,25	0,60	0,60	0,39	0,33	0,41
1989	0,25	0,60	0,60	0,39	0,33	0,41
1990	0,25	0,60	0,60	0,39	0,33	0,41
1991	0,25	0,60	0,60	0,39	0,33	0,41
1992	0,25	0,60	0,60	0,39	0,33	0,41
1993	0,25	0,60	0,60	0,39	0,33	0,41
1994	0,33	0,60	0,70	0,39	0,33	0,45
1995	0,33	0,60	0,70	0,39	0,33	0,45
1996	0,58	0,60	0,81	0,39	0,33	0,54
1997	0,58	0,60	0,81	0,39	0,33	0,54
1998	0,58	0,60	0,81	0,39	0,33	0,54
1999	0,58	0,60	0,81	0,39	0,33	0,54
2000	0,58	0,60	0,81	0,39	0,33	0,54
2001	0,58	0,60	0,81	0,39	0,33	0,54
2002	0,58	0,60	0,81	0,39	0,33	0,54
2003	0,58	0,60	0,81	0,39	0,33	0,54
2004	0,58	0,61	0,81	0,54	0,33	0,56
2005	0,58	0,61	0,81	0,54	0,33	0,56
2006	0,58	0,61	0,81	0,54	0,33	0,56
2007	0,58	0,61	0,81	0,54	0,33	0,56
2008	0,58	0,61	0,81	0,54	0,33	0,56
2009	0,58	0,61	0,81	0,54	0,33	0,56
2010	0,58	0,61	0,81	0,54	0,33	0,56
2011	0,58	0,61	0,81	0,54	0,33	0,56
2012	0,58	0,61	0,81	0,54	0,33	0,56
2013	0,58	0,61	0,81	0,54	0,33	0,56
2014	0,60	0,70	0,90	0,60	0,80	0,72
2015	0,60	0,70	0,90	0,60	0,80	0,72
2016	0,60	0,70	0,90	0,60	0,80	0,72
2017	0,60	0,70	0,90	0,60	0,80	0,72
2018	0,60	0,70	0,90	0,60	0,80	0,72
2019	0,60	0,70	0,90	0,60	0,80	0,72

Source : Calcul de l'auteur

Bibliographie

- Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant. (2013). *Rapport sur le marché de travail en Tunisie*. Tunisie. ANETI.
- Baccar, T. et Rejiba, M. (1990). *Le chômage des jeunes*. Dans Politique de l'emploi en Tunisie. Institut de Financement du Développement du Maghreb Arabe. Les Imprimeries Réunies, Pages 545-579.
- Béji, K; Plassard, J.M. (2000). *Croissance de l'Emploi dans les Economies en Développement: Cas de la Tunisie*. Les Notes du LIRHE, n°331, LIRHE, Université des Sciences Sociales de Toulouse.
- Bertola, Giuseppe (1990). *Job security, employment and wages*. European Economic Review. vol : 34. Page 881-886.
- Boyer, Robert (1986). La Flexibilité du travail en Europe. Paris. La Découverte.
- Elmeskov et al (1998). Key Lessons for Labour Market Reforms: Evidence from OECD Countries' Experience. Swedish Economic Policy Review 5.
- Institut Tunisien de Compétitivité et des Etudes Quantitatives. (2017). *L'économie non observée en Tunisie*. Note et analyse de l'ITCEQ n-59 juin 2017.
- Lazear, E. (1990). *Job Security Provisions and Employment*. Quarterly Journal of Economics. Volume 105. Pages 699–726.
- Layard, R; Nickell, S; Jackman, R. (2005). *Unemployment: Macroeconomic Performance and The Labour Market*. 2ème édition. Oxford: Oxford University Press.
- Nickell, S. (1999). *Unemployment and Labor Market Rigidities: Europe versus North America*. Journal of economic perspectives. VOL: 11. No: 3. Pages 55-74.
- OCDE (1999). Perspectives de l'emploi de l'OCDE. Paris. Éditions OCDE.
- OCDE (2010). *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2010 : Sortir de la crise de l'emploi*. Paris. Éditions OCDE.
- OCDE (2011). Perspectives de l'emploi de l'OCDE. Paris. Éditions OCDE.
- OCDE (2013): Perspectives de l'emploi de l'OCDE. Paris. Éditions OCDE.
- OCDE (2013): « le secteur informel en Tunisie : cadre réglementaire et pratique courantes, centre de développement de l'OCDE. Document de travail No. 80»
- Observatoire National de l'Emploi et des Qualifications en association avec le Bureau international du Travail. (2014). *Transition vers le marché de travail des jeunes : femmes et hommes en Tunisie*. Tunisie. ONEQ.
- Pissarides C. A. et Vallanti G. (2007). "The Impact of TFP Growth on Steady-State Unemployment". International EconomicReview, vol. 48, pp. 607-640.
- Scarpetta, S; Elmeskov, J and Martin, J. (1996). Key Lessons for Labour Market Reforms: Evidence from OECD Countries' Experiences. Swedish Economic Policy Review. vol. 5. Pages 205-252.
- Saint-Paul.G. (1997). Is Labour Rigidity Harming Europe's Competitiveness? The Effect of Job Protection on the Pattern of Trade and Welfare. European Economic Review, vol :41. Pages 499-506.



www.itceq.tn